

FORMATION DES ORGANISMES D'ACCUEIL SERVICE CIVIQUE

ANNEE 2026

SEMESTRE 2



La formation des tuteurs, au même titre que la formation civique et citoyenne destinée aux volontaires, garantit la qualité du Service Civique au sein de votre structure.

Depuis le 22 décembre 2016 (loi égalité citoyenneté), **tous les tuteurs doivent obligatoirement être formés.**

Les formations proposées dans le cadre du marché public sont **gratuites.**

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des sessions pour la Région Normandie, proposées aussi bien en **présentiel** qu'à **distance.**



Univ'sCité



Comment s'inscrire à une formation ?

1. Si vous n'en avez pas, créez un compte sur le site : <https://www.tuteurs-service-civique.fr/>
2. Vous recevrez un mail de confirmation sur votre boîte mail.
3. Vous pouvez ensuite affiner votre recherche : par département, par modalité (présentiel / distanciel), par module de formation etc.
4. Une attestation de formation est disponible à l'issue de chaque session.

EVOLUTION DE LA DOCTRINE EN MATIERE D'OBLIGATION DE FORMATION DES TUTEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Agence du Service Civique a communiqué une instruction visant à éclaircir l'obligation de formation des tuteurs. Il en ressort désormais que

Les nouveaux tuteurs devront suivre à minima 2 formations, « comprenant le module « **découvrir son rôle de tuteur** » et devant être complété par un module d'approfondissement (d'une demi-journée ou d'une journée). Ainsi, l'obligation de formation correspond à minima à une journée et demie de face à face pédagogique. »

Pour les nouveaux tuteurs, l'Agence du Service Civique préconise également qu'au moins une des deux formations (de préférence le module « découvrir son rôle de tuteur ») soit suivie, **soit en amont de l'arrivée du volontaire, soit pendant les trois premiers mois de la mission.**

Cette doctrine tient compte de la **durée de validité de la formation, à savoir les trois années de durée d'un agrément**, en exigeant des tuteurs qu'ils suivent pendant ces trois années une formation d'approfondissement.

Une distinction doit être opérée entre les nouveaux tuteurs et les tuteurs ayant une expérience confirmée dans le tutorat de volontaires en Service Civique et ayant déjà suivi plusieurs formations dans le cadre du marché.

Ainsi, **pour les tuteurs confirmés, deux modules seront également requis** pour actualiser l'obligation de formation tous les trois ans, sans préconisation quant aux modules à suivre. Ces deux modules pourront être d'une demi-journée chacun, soit à minima une journée de face à face pédagogique sur trois ans. »

EVOLUTION DES « LOTS » DES FORMATIONS AUX ORGANISMES D'ACCUEIL (FOA)

Depuis novembre 2024, c'est désormais **l'ONG AIME** qui prend la suite du réseau d'acteurs du travail volontaire « Cotravaux » concernant les formations tournées vers l'international (Lot 2).

L'Agence du Service Civique a également soutenu la création d'un « lot 4 » permettant aux services déconcentrés de l'Etat de commanditer des **Formations de prévention à l'accompagnement de volontaires en situation de fragilité et/ou victimes de violence**. C'est le collectif Moka.Care qui sera responsable de les animer.

Les « lots 1 et 3 » restent inchangés et continuent d'être dispensés par **Unis-Cité, la Ligue de l'Enseignement, l'AFEV et l'UFCV.**

CONTENU DES FORMATIONS PROPOSEES:

❖ FORMATION « DECOUVRIR SON ROLE DE TUTEUR »

**Obligatoire pour tous les tuteurs et tutrices de volontaires, fortement recommandée pour toutes les personnes en lien avec les volontaires.*

➤ Quel est l'objectif ?

-Connaître les principes fondamentaux du Service Civique et identifier son rôle et ses missions en tant que tuteur de volontaires

➤ A qui s'adresse cette formation ?

- Les nouveaux tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires
- Les tuteurs ayant déjà commencé à accueillir des volontaires sans avoir été formés
- Les tuteurs déjà formés devant renouveler leur formation
- Les gestionnaires d'agrément souhaitant mieux comprendre la fonction du tuteur

➤ De quoi va-t-on parler ?

- Cadre et fondamentaux : grands principes, statut du volontaire, rôles et obligations, outil de gestion
- Le tutorat : missions, étapes d'accueil, méthodes, suivi, limites, ressources d'accompagnement et d'insertion
- Echanges de pratiques : représentations, positionnement et ajustement

❖ FORMATION « ACCOMPAGNER DES VOLONTAIRES AU QUOTIDIEN »

**Destinée aux tuteurs ayant déjà participé à une formation de découverte du rôle de tuteur*

➤ Quel est l'objectif ?

- Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui

➤ A qui s'adresse cette formation ?

- Aux tuteurs ayant déjà accompagné des volontaires en Service Civique
- Aux personnes ressources dans l'accompagnement d'un volontaire, mais qui ne sont pas officiellement désignées comme tuteur de ce volontaire
- Aux gestionnaires d'agrément et aux autres personnes impliquées dans le déploiement du Service Civique

➤ De quoi va-t-on parler ?

- L'accompagnement du volontaire : relation, collaboration, temps incontournables

❖ **FORMATION « PREPARER L'APRES SERVICE CIVIQUE DES VOLONTAIRES » / accompagner au projet d'avenir**

**Destinée aux tuteurs ayant déjà participé à une formation de découverte du rôle de tuteur*

➤ **Quel est l'objectif ?**

- comprendre ce qu'est un projet d'avenir et de savoir accompagner le volontaire dans l'identification de celui-ci

➤ **A qui s'adresse cette formation ?**

- Aux tuteurs ayant déjà accompagné des volontaires en Service Civique
- Aux personnes ressources dans l'accompagnement d'un volontaire, mais qui ne sont pas officiellement désignées comme tuteur de ce volontaire
- Aux gestionnaires d'agrément et aux autres personnes impliquées dans le déploiement du Service Civique

➤ **De quoi va-t-on parler ?**

- Cadre : obligations règlementaires et principes fondamentaux du projet d'avenir
- Méthodes et outils : identification du projet, posture d'accompagnement, adaptation, ressources, bilan nominatif

❖ **ATELIER D'ÉCHANGES DE PRATIQUES**

**A noter qu'une expérience et une première formation de tuteurs est indispensable en amont de cet atelier*

➤ **Quel est l'objectif ?**

- Favoriser la création et l'animation d'une communauté d'échanges et de partage autour du Service Civique sur le territoire
- Créer et la capitaliser des ressources et outils mobilisés par les acteurs du Service Civique dans l'accompagnement de leurs volontaires

➤ **A qui s'adresse cette réunion ?**

- Gestionnaires d'agrément
- Coordinateurs du Service Civique
- Tuteurs et toutes autres personnes impliquées dans les projets d'accueil de volontaire

➤ **De quoi va-t-on parler ?**

- Bonnes pratiques et innovations, outils d'accompagnement
- Posture réflexive du tuteur, formalisation de problématiques spécifiques, recherche collective de solutions

❖ RECRUTER DES VOLONTAIRES

➤ Quel est l'objectif ?

- Organiser et mettre en place un recrutement adapté au cadre réglementaire du Service Civique et permettant une accessibilité à tous les jeunes

➤ A qui s'adresse cette réunion ?

- Les tuteurs
- Les gestionnaires d'agrément
- Les coordinateurs du Service Civique
- Les personnels des ressources humaines
- Toutes autres personnes impliquées dans le recrutement des volontaires en Service Civique

➤ De quoi va-t-on parler ?

- Recrutement : différences volontariat / salariat, étapes, sélection, annonces, diffusion, processus, accessibilité
- Bonnes pratiques : Préparation de l'accueil, intégration positive, accessibilité

DATES ET LIEUX DES FORMATIONS :

CALVADOS

Date	Module	Horaires	Lieu	Lien direct d'inscription
22/10/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 17h30	HEROUVILLE ST CLAIR	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19086
03/11/2026	Découvrir son rôle de tuteur	10h00 - 12h30	HEROUVILLE ST CLAIR	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19087
19/11/2026	Accompagner des volontaires au quotidien	9h30 – 13h00	HEROUVILLE ST CLAIR	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19088
19/11/2026	Préparer l'après Service Civique des volontaires	14h00 - 17h30	HEROUVILLE ST CLAIR	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19089
10/12/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 17h00	HEROUVILLE ST CLAIR	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19004

MANCHE

Date	Module	Horaires	Lieu	Lien direct d'inscription
05/11/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 17h00	Granville	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19030
08/12/2026	Accompagner des volontaires au quotidien	09h30 - 12h30	Saint-Lô	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19009
08/12/2026	Préparer l'après Service Civique des volontaires	14h00 - 17h00	Saint-Lô	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19010

ORNE

Date	Module	Horaires	Lieu	Lien direct d'inscription
05/10/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 17h00	Argentan	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19100
08/12/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 17h00	Argentan	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19015

SEINE MARITIME

Date	Module	Horaires	Lieu	Lien direct d'inscription
09/11/2026	Accompagner des volontaires au quotidien	09h30 12h30	MONT ST AIGNAN	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19027
09/11/2026	Préparer l'après Service Civique des volontaires	14h00 17h30	MONT ST AIGNAN	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19029
17/11/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 17h00	TOTES	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19580
17/12/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 17h00	ROUEN	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19023

EURE

Date	Module	Horaires	Lieu	Lien direct d'inscription
19/11/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 17h00	BERNAY	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/18959
08/12/2026	Accompagner des volontaires au quotidien	09h30 12h30	BERNAY	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19024
08/12/2026	Préparer l'après Service Civique des volontaires	14h00 17h00	BERNAY	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/19026

🖥 FORMATIONS A DISTANCE SUR ZOOM 🖥

(VOUS AUREZ BESOIN D'UN ORDINATEUR AVEC MICRO (🗣 OBLIGATOIRE) ET CAMERA (📹 RECOMMANDE))

Date	Module	Horaires	Lien direct d'inscription
25/09/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 12h00 et 14h00 - 16h30	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/15586
07/10/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/15587
21/10/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 12h00 et 14h00 - 16h30	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/15152
01/12/2026	Découvrir son rôle de tuteur	09h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/16768
14/12/2026	Accompagner des volontaires au quotidien	09h30 - 12h30	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/16837
14/12/2026	Préparer l'après Service Civique des volontaires	14h00 - 17h00	https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/16838

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site : <https://www.tuteurs-service-civique.fr>